



Groupe Front de Gauche et Citoyens

Paris, le 31 janvier 2025

Madame Valérie LETARD
Ministre chargée du logement
Ministères de l'aménagement du territoire
et de la transition écologique
Hôtel de Roquelaure
244, boulevard Saint-Germain
75100 PARIS

Objet : Urgence du mal-logement en Ile-de-France
Demande de rendez-vous

Madame la Ministre,

La crise du logement qui étrangle l'Île-de-France n'est pas qu'une affaire de chiffres : c'est une réalité brutale qui plonge des milliers de familles dans la précarité. Après des années sans ministère dédié, témoignant du manque d'ambition accordé à cette question, nous estimons urgent de vous alerter sur les conséquences sociales et économiques de cette crise pour les habitants de notre métropole.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 570 000 logements sociaux pour 2,4 millions de demandes, soit un ratio accablant de 4,3 demandes pour chaque offre disponible. Depuis 2017, le nombre de demandeurs a bondi de 17 %, reflet d'une détresse grandissante face à des loyers du secteur privé qui semblent avoir perdu tout lien avec la réalité. L'Île-de-France est particulièrement touchée, avec des loyers moyens dépassant de 43 % ceux de la région PACA, pourtant deuxième région la plus chère.

Dans le même temps, les dépenses publiques en matière de logement ont chuté de 10,8 % depuis 2016, tandis que les ménages ont vu leur budget logement exploser de 28 %, en faisant leur premier poste de dépense. L'attente moyenne de onze ans pour accéder à un logement social dans la métropole est inacceptable. Pire encore, certaines municipalités freinent délibérément la construction de logements sociaux, accentuant l'exclusion des classes populaires et moyennes.

Les conséquences sont dramatiques. Des femmes victimes de violences restent piégées faute de solution de relogement. Les marchands de sommeil prospèrent sur la misère humaine, aggravée par l'application du décret habitat du 29 juillet 2023.

L'éloignement forcé des travailleurs entraîne une explosion des temps de transport, aggravant la pollution et saturant les infrastructures. Les familles vivent l'enfer dans des logements exigus, avec des répercussions psychologiques particulièrement marquées chez les plus jeunes, comme l'a révélé la crise sanitaire.

Face à cette situation, des mesures immédiates s'imposent :

- **Encourager la remise sur le marché des logements vacants**, notamment à Paris.
- **Mieux encadrer les locations temporaires** pour éviter la transformation des centres-villes en "hôtellerie" de courte durée, en renforçant les moyens de contrôle des communes.
- **Réduire la TVA sur les projets de logement social** afin de soutenir la construction.
- **Accroître l'aide aux maires bâtisseurs** et imposer un minimum de 30 % de logements sociaux dans les nouvelles constructions.
- **Contraindre les communes récalcitrantes à appliquer la loi SRU**, en instaurant de réelles sanctions dissuasives.
- **Libérer des terrains publics à des prix encadrés** pour favoriser la construction de logements accessibles.
- **Augmenter l'aide à la pierre pour les organismes HLM** afin de réduire les charges d'emprunt et permettre des loyers plus abordables.
- **Investir 30 milliards d'euros par an dans la rénovation thermique des logements collectifs**, conformément aux engagements du Grenelle de l'Environnement.

Madame la Ministre, il est urgent de mettre fin à cette tragédie du mal-logement, qui ne cesse de s'aggraver. Nous vous demandons un rendez-vous, en présence d'associations de défense du droit au logement, afin d'échanger avec vous sur les mesures à engager en urgence.

Dans l'attente de votre réponse,

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Patrice Leclerc
Président du groupe « Front de Gauche » à
la Métropole du grand Paris
Maire de Gennevilliers